Résumé du projet de loi N°7970

Le projet de loi 7970 a pour objet d’autoriser l’Etat à participer au financement du projet de logements abordables du Fonds du Logement « An der Schmëtt » situé à Wecker (commune de Biwer). Le projet prévoit la construction de 164 nouveaux logements au total à réaliser d’ici 2028.

La participation financière étatique estimée en vue du développement des logements du projet « An der Schmëtt » s’élève à un total de 113.344.384 EUR. Il y a lieu de déduire de ce montant les subventions déjà perçues par le Fonds du Logement pour ce projet, soit quelque 5.6 millions d’euros. L’enveloppe budgétaire à considérer pour le présent projet de loi de financement est dès lors fixée à 108.000.000 EUR.